

# LES PUBLICS EN BIBLIOTHEQUE

Marie Le Clanche  
Antoine Prunier  
2015

Aborder la question des publics suppose d'utiliser quelques notions générales de sociologie.

## Qu'est-ce que la Sociologie ?

Le mot sociologie apparaît au XIXe siècle, dans le sillage de la révolution française. (Sieyès)

Proto-sociologues : Rousseau, Fourier, Tocqueville

Sociologie : Auguste Comte, démarche scientifique (positiviste) imitée des sciences de la nature

### **Emile Durkheim : père de la sociologie française.**

La société est plus que l'ensemble de ses parties.

Les faits sociaux doivent être traités comme des choses

Faits sociaux : *ils consistent en des manières d'agir, de penser et de sentir, extérieures à l'individu, et qui sont douées d'un pouvoir de coercition en vertu duquel ils s'imposent à lui*

### **Max Weber**

Sociologie compréhensive, s'attache à décrire le sens des actions des individus et ce qui les pousse à agir.

## De quoi parle-t-on lorsqu'on parle de sociologie de la culture ?

**Culture** : définition problématique (et vaste problème)

Ne pas réduire la Sociologie des pratiques culturelles à une Sociologie des publics des institutions culturelles.

En France, la sociologie de la culture est liée à l'institution culturelle et parquée par l'œuvre de Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron.

Deux œuvres principales « L'amour de l'Art » et « la Distinction »

L'amour de l'Art : s'attache à décrire le public des musées

La distinction : sous-titrée « critique sociale du jugement » s'attache à décrire la sociologie des pratiques culturelles.

PB étudie les goûts culturels (au sens large, de la musique classique à la belotte, de la lecture du dernier Goncourt à la chasse, etc.) en fonction de deux axes. L'axe capitaltotal (eco+cul) et l'axe du rapport entre le capital total et le capital culturel.

Idées principales :

- **le jugement nous juge**, en affirmant aimer ceci ou cela nous nous classons parmi ceux-ci ou cela. Aimer Bach plutôt que la Star Ac' me classe parmi les gens raffinés.

- **Les préférences sont relatives** : à l'intérieur d'un espace social donné, une différence minimale est importante, puisque donnant lieu à hiérarchie. On se définit par rapport aux autres.
- **Intentions contradictoires** : pour être reconnu dans un champs, il faut s'y distinguer, mais trop s'en distinguer en exclut, il faut donc avoir des goûts qui marquent un écart suffisant mais pas excessif.

(Pour bien comprendre, montrer d'où on part : "la culture dominante, c'est la culture de la classe dominante » disait-on avant Bourdieu. Il a montré que c'est beaucoup plus compliqué que ça ; Sans entrer dans les détails, disons que la sociologie de Bourdieu suppose de repenser la démocratisation culturelle, en remettant en cause la légitimité des hiérarchies.

Pour retrouver quelques explications, voir [ici](#). Ça vaut vraiment le coup de passer un peu de temps sur la question.

### **Critiques et prolongements de Bourdieu :**

**Bernard Lahire**, La Culture des Individus :

- Met à jour les données de Bourdieu avec la France des années 2000
- S'attache à la notion de *dissonance* culturelle et aux explications des parcours individuels. La dissonance est le cas majoritaire, pas une exception.
- Prend acte du brouillage des frontières entre culture légitime et non-légitime

**Philippe Coulangeon**, Les métamorphoses de la distinction, 2011

- Les thèses de *la distinction* sont toujours (globalement) valables.
- Pas de « moyennisation » des pratiques, l'opposition valable serait celle entre omnivore et univores culturels
- Quelques aperçus sur la lecture : activité déterminée par la classe sociale, le sexe et l'âge.
  - Niveau d'études et revenus supérieurs lisent plus
  - Les femmes lisent plus, et plus de fiction
  - Chaque génération lit un peu moins que la précédente depuis l'après-guerre (alors que les baby-boomers lisent plus que la génération d'avant-guerre)

## **Quelles sont les enquêtes à connaître ?**

- [Enquête du CREDOC 2005](#) :

- La fréquentation des bibliothèques a doublé au cours des années 90 et continué à croître jusqu'en 2005.
- Les visites sont plus longues
- Et surtout : **Le nombre de prêt ne reflète qu'imparfaitement l'activité des bibliothèques**

(<http://www.credoc.fr/pdf/4p/193.pdf>)

Si vous devez n'en lire qu'une :

- [Pratiques culturelles des français](#), tous les huit ans depuis 1973 (la prochaine en 2016)

L'enquête de 2008 en 5 points :

1/le recul de la lecture (presse et livres) du essentiellement à la baisse des « gros lecteurs ».

2 montée en puissance de la « culture des écrans » et cumul des pratiques. ON regarde la télé tout en surfant sur la tablette ou le téléphone, par exemple. 31 heures par semaine sont consacrées à l'écran, dont 21 h de télévision et pratique socialement inégale.

3/recul de la télé et de la radio chez les jeunes générations (mais intérêt pour la musique continue de croître :34% des français en écoutent tous les jours)

4/la révolution numérique, si elle a bouleversé l'économie de la culture et les modes de consommation, n'a pas bouleversé les contenus consommés. Cependant, une évolution en profondeur s'annonce avec la 4<sup>e</sup> génération. [La première, avant-guerre, a vécu la suprématie de l'imprimé, la seconde, les baby-boomers a vu la naissance des medias de masse et l'émergence d'une culture juvénile, la troisième, au cours des années 70 et 80 a vécu l'amplification de ce phénomène et l'accès généralisé aux études supérieures, enfin la quatrième génération (ceux qui ont moins de 40 ans) a grandi avec les jeux vidéos. ]

5/la fréquentation des équipements culturels est restée à peu près la même (léger tassement dans les bibliothèques 28% des français s'y sont rendus au cours de l'année écoulée). Mais vieillissement de la population fréquentante (lié au vieillissement général de la population)

(<http://www.pratiquesculturelles.culture.gouv.fr/doc/08synthese.pdf>)

Et aussi : les nombreuses enquêtes du service Etudes de la BPI (Des pauvres à la bibliothèques, cité plus loin) et, puisqu'on commémore les dix ans des émeutes de 2005, rappeler « Pourquoi brûle-t-on des bibliothèques ? » de Denis Merklen.

Le plus grand enseignement tiré des différents travaux sociologiques sur les publics des bibliothèques, c'est bien qu'il n'y a pas un public, mais bien « des publics » des bibliothèques.

### 1. Définition

Outre les origines sociales et culturelles extrêmement différentes, on peut distinguer plusieurs types de publics selon leurs usages.

- **Le public captif** : le public qui fréquente la bibliothèque sans que cela vienne de son libre choix. Par exemple, les enfants reçus dans le cadre d'un accueil de classe.
- **Le public sur place** : autrement dit les *séjournants* qui n'ont pas forcément de carte d'abonné, pas forcément de consultation de documents, ils cherchent un lieu pour se reposer, se divertir, se rencontrer...
- **Le public à distance** : qui utilisent les services en ligne (pas d'unité ni de temps ni de lieu)
- **Le public internaute** : qui vient en bibliothèque pour se connecter à Internet
- **Le public audience** : présent uniquement lors des animations

- **Le public occasionnel** : de passage, souvent pour découvrir le lieu (plutôt dans les grandes villes)
- **Le non public** : tous ceux qui ne fréquentent pas les bibliothèques (par méconnaissance, manque de nécessité, par éloignement, par handicap, pour raisons physiques ou socio-psychologiques, etc.)
- **le public potentiel** : 100% de la population du territoire est susceptible d'avoir recours à la bibliothèque. Or la fréquentation moyenne en France est de 17%. (Taux d'inscrits actifs) là où les pays scandinaves ou anglo-saxons montent facilement à 40 voire 50%. On peut considérer le non-public comme un public potentiel.

-

## 2. Typologie des publics jeunes

Si les publics jeunes sont aujourd'hui considérés comme un public captif et la plupart du temps « acquis », cela n'a pas toujours été le cas.

C'est à partir de la fin du XIXème siècle avec les lois Jules Ferry qui rendent l'école gratuite et obligatoire que l'alphabétisation de masse se met en route. Parallèlement, on constate le développement d'une culture de masse l'image et de la littérature populaire. Néanmoins, les livres restent des objets non destinés aux enfants (sauf pour les livres de prix et les scolaires).

Ce n'est qu'au milieu du XXème siècle, et notamment entre l'entre-deux guerres, que la littérature enfantine fait ses débuts. Puis, après 1945, les BDP apportent les livres dans les écoles et soutiennent le développement des bibliothèques sur le territoire.

### A partir de 1965

1965 : création de la Bibliothèque ronde de Clamart : première bibliothèque destinée à accueillir exclusivement des enfants (au départ, ne s'adresse pas encore aux tout-petits).

### Changement sociétal après 1968

- > L'enfant est vraiment considéré comme une personne
- > Place plus grande accordée à l'éducation
- > Émergence de collections jeunesse généralisées chez les éditeurs.

### Les années 80

- > demande éducative forte de la part des parents et des enseignants :
- création des bibliothèques avec section jeunesse et accueil de classes régulier.

### Aujourd'hui

- > l'enfant est au centre de la famille, il est même considéré comme étant « la famille » selon les sociologues (familles recomposées, familles monoparentales, union libre, etc.) Il a sa disposition tout un champ culturel : film, musique, télévision, produits, multimédia, livres... Il est souvent amené à faire ses choix en matière culturelle.

### Une typologie peut être proposée en fonction des différents âges :

L'âge préscolaire, les tout-petits (0-3 ans), l'éveil

L'âge de la scolarisation maternelle (3-6 ans) : la socialisation  
L'âge d'apprentissage de la lecture (5-8 ans)  
La préadolescence (10-13 ans)  
L'adolescence (12-18 ans)  
L'adulescence (18- 25 ans et plus...)

### **Jeunes enfants (0-3 ans)** De la naissance à l'entrée en maternelle.

Les travaux de psychologues comme Marie Bonnafé (*Les livres c'est bon pour les bébés*) ont montré l'importance de la lecture chez les tout-petits. De cette exposition précoce découle une familiarité ultérieure avec l'objet livre, ses usages, son imaginaire et le plaisir qu'il procure. En somme, le goût de la lecture s'acquiert dès le berceau notamment à travers trois apprentissages :

- La manipulation de l'objet : motricité fine
- La langue du récit (ex du subjonctif dans « Papa n'aime pas » de Alain Le Saux.
- La permanence du récit (plaisir de la répétition)

Evidemment, les jeunes enfants sont tributaires des habitudes culturelles de leurs parents. C'est pourquoi une politique de lecture publique en direction des jeunes enfants doit s'appuyer sur les lieux d'accueils collectifs que sont les crèches, les Relais d'Assistantes Maternelles (RAM) ou les Protection Maternelles et Infantiles (PMI).

### **Particularités du public adolescent**

Un constat depuis longtemps : rupture dans la fréquentation des jeunes du collège au lycée (13-18 ans). Période où ils ont d'autres centres d'intérêt : beaucoup de travail scolaire, passent du temps au collège ou au lycée (dedans ou à proximité). Or, ils sont présents toutefois en bibliothèque mais pas régulièrement et pas forcément inscrits (*séjourneurs*). Pour les séjourneurs réviseurs, une étude récente montre l'importance du décor de la bibliothèque et de l'image de sérieux qu'il renvoie.

> Préoccupations liées à leur développement (copains, copines, relations amoureuses, etc.) et méfiance vis-à-vis de l'institution. Dans l'adolescence, la première instance de socialisation, qui juge et légitime les pratiques, c'est le groupe de pairs. Dans le même temps, la pression des pairs peut être vécue avec difficultés, l'anonymat de l'institution culturelle est alors une défense. Sa neutralité est un asile qui permet à l'individu de se construire hors du groupe.

Les adolescents en groupe ont une logique de « conquête » : ils aiment investir des lieux dont l'usage ne leur est pas destiné. A contrario, ils ont tendance à fuir ce qui leur est destiné par l'institution.

Mais ce n'est pas parce qu'ils ne fréquentent pas ou peu la BM ou le CDI qu'il n'y a plus d'usage.

### **Pratiques culturelles multiples et cumulées**

Même si la presse et les livres sont en recul, toujours proposer ces accès : les adolescents picorent ici ou là toutes sortes d'objets culturels : Musique, cinéma, jeux vidéo, lecture

### **Concomitance de différents usages :**

Les ados ont plusieurs pratiques simultanées (musique + travail scolaire + chat, etc.), refuser ces usages c'est les voir désertier la bibliothèque. **Adopter plus de souplesse** en essayant de réguler et de responsabiliser.

#### **> Ne pas opposer imprimés et numériques**

Ne pas tout miser sur par ex. les albums. Proposer des albums est un plus mais peut être un écueil si on ne sait pas proposer autre chose d'aussi attractif en relais, on perdra ce lectorat.

**Cultiver la polyvalence** et penser aux équivalences et aux compléments en ressources numériques.

### **Les politiques publiques en faveur de la fréquentation des jeunes en bibliothèque**

- La construction de médiathèques
- La spécialisation des bibliothécaires médiateurs (formation continue)
- La bibliothèque « hors les murs » (animations, partenariats...)
- L'accueil des classes généralisé

La plus grosse difficulté étant de prévoir à long terme les usages.

> Discussion avec les architectes et les élus, savoir se positionner par rapport à sa connaissance professionnelle mais ne pas rompre le dialogue en décrétant qu'on est expert, le résultat ne sera pas de toute façon la bibliothèque idéale, mais le résultat d'un compromis entre les attentes de chacun avec une grosse pondération : le budget.

### **Le public étudiant**

Les étudiants ont parfois été considérés comme les ennemis des bibliothèques publiques

- « Squattent des tables » pour travailler, réviser

- ne sont pas forcément inscrits (car inscrits à la BU, mais pas de place pour travailler et pas ouverte le samedi, etc.)

- Public autonome mais demandeur d'espace et de multimédia (wifi, prises électriques, etc.). A noter que les étudiants sont aussi consommateurs de lectures non-prescrites et de loisirs : romans, BD, films etc. A tel point que les BU commencent à développer des offres de ce type pour contribuer à faire venir les étudiants.

### **3. Publics cibles : les publics empêchés ou spécifiques**

Depuis une vingtaine d'années, les bibliothèques développent des actions vers les publics dits empêchés qui ne peuvent se déplacer

pour des raisons physiques :

- détenus en prisons,
- mobilité réduite (handicap),
- pas de moyen de transport (service de portage à domicile... )

ou pour des raisons socioculturelles :

- peur d'entrer dans un lieu culturel,
- accès aux documents problématique (souffrance psychologique, incompréhension de l'organisation ou illettrisme)

### **Les personnes détenues**

« La lecture est un droit non limité par la décision de justice ou le règlement intérieur d'un établissement, y compris en cas d'internement psychiatrique, de mise à l'isolement ou des sanction disciplinaire. La lecture est un appui essentiel à la politique mise en place par l'administration pénitentiaire pour favoriser la formation et l'insertion sociale et professionnelle des publics qu'elle a momentanément en charge. [...]

Extraits de la circulaire sur le fonctionnement des bibliothèques et le développement des pratiques de lecture dans les établissements pénitentiaires ». '14 décembre 1992).

Les bibliothèques en prison sont un enjeu important de réinsertion. Malheureusement, la situation des bibliothèques de prison en France est très inégale. Diversité des situations, diversités de bibliothèques, le fonctionnement de ces bibliothèques dépend largement d'enjeux pratiques et politiques. La lecture, minoritaire, y est très diversifiée

- Conditions d'accès limités par un manque de locaux adaptés et des heures d'ouverture réduites
- Pas ou peu de professionnels dans ces bibliothèques : les fonds sont souvent tenus par des détenus bénévoles
- Fonds de documents obsolètes, fonds vieillissants en raison de budget d'achat réduit
- Ouvrages qui ne prennent pas en compte le taux d'illettrisme

> Convention qui définit le partenariat avec le SPIP : présence d'un bibliothécaire, ateliers d'écriture, rencontres avec des écrivains...

### **Les personnes en situation de handicap**

Handicapés visuels, auditifs ou moteur

Personnes à mobilité réduite (malades, hospitalisées ou âgées)

Personnes atteinte d'un handicap mental ou psychique

La fréquentation des bibliothèques par les personnes en situation de handicap est très inégale car leur accueil nécessite la mise en œuvre d'un ensemble de services d'accueil et de médiation

spécifiques (mobilier, signalétique, circulation et sécurité, acoustique et éclairage, formation du personnel).

Le projet d'accueil des personnes confrontées à un handicap doit être inclus dans la politique globale d'accueil de la bibliothèque, car il ré-interroge l'ensemble des pratiques de l'établissement.

L'accessibilité via l'aménagement du cadre bâti et des dispositifs techniques n'impliquera pas forcément la fréquentation de la bibliothèque par les personnes handicapées. Pour favoriser leur venue à la bibliothèque, il est important que le personnel soit également sensibilisé et formé à l'accueil de ces publics.

Se « sentir accueilli, attendu » par le personnel est indispensable pour un premier contact quel que soit le type de handicap. Cette approche implique une démarche volontaire pour s'adapter aux besoins de la personne. En effet, les modes et les techniques de communication différeront, non seulement d'un handicap à un autre mais également d'une personne à une autre.

Mais ce sont également les collections qui permettront à la bibliothèque d'être considérée comme acteur dans le paysage du handicap. Proposer des supports adaptés, des outils de lecture et mettre en valeur « aussi » et « avec » les handicapés, feront qu'ils reconnaîtront et se reconnaîtront dans la bibliothèque de leur territoire.

Des démarches de communication auprès des associations, des établissements ou des instituts spécialisés pourront également être mises en place pour inciter ces publics éloignés à franchir le seuil de la bibliothèque. On veillera à la régularité de ces contacts, qui reste incontournable pour tisser des liens et créer des habitudes.

### **Les personnes âgées**

Dans un rapport publié fin 2012 intitulé « Les bibliothèques et l'accès des 'seniors' et des personnes âgées à la lecture », Yves Alix, inspecteur général des bibliothèques, pointait le faible taux d'inscription des plus de 60 ans dans les bibliothèques et la rareté des initiatives prises pour les accueillir.

Nous constatons que les plus de 60 ans disparaissent rapidement des bibliothèques. Il y a trois grands paliers :

- autour de 55-64 ans,
- puis de 65-74 ans,
- 75 ans et plus.

La baisse de fréquentation commence tôt pourtant on pourrait imaginer que les personnes âgées disposant de beaucoup de temps libre, sont des usagers assidus des bibliothèques

Par ailleurs, il semble que les bibliothécaires n'ont pas encore identifié cette catégorie de la population comme un public spécifique auquel s'intéresser.

Conquérir ce public s'avère complexe, car il est très hétérogène : entre un jeune retraité actif et une personne dépendante vivant en établissement médicalisé, les problématiques n'ont guère de points communs.



Mais cette situation n'est pas une fatalité. Les bibliothécaires doivent s'impliquer dans l'étude de ce public et la recherche de solutions pour l'accueillir, le satisfaire et le retenir.

### **Les personnes hospitalisées**

Parmi les personnes hospitalisées utilisant les services des bibliothèques hospitalières, les publics les plus desservis sont les enfants, les personnes en situation de dépendance et les personnes hospitalisées en séjour psychiatrique.

L'histoire des bibliothèques hospitalières est ancienne car les livres et la lecture sont depuis longtemps reconnus comme une aide thérapeutique favorisant la réhabilitation des malades (distraction, soutien...)

Les objectifs des bibliothèques pour malades sont : contribuer au bien-être et à la guérison des malades, favoriser la compréhension et travailler en étroite collaboration avec les services de soin.

### **Les personnes en situation d'illettrisme**

10% à 20% de la population française est concernée à des degrés divers par l'illettrisme malgré la scolarité des enfants ; or, l'écrit a pris une place centrale.

Il y a 20 ans, les illettrés étaient davantage assimilés et plus transparents car on leur confiait volontiers des tâches manuelles. De plus, les garçons pouvaient bénéficier d'une seconde chance quand leur illettrisme était détecté au service militaire.

Aujourd'hui, facteur d'inégalité et d'exclusion : obstacle pour trouver/garder un emploi ; pour être reconnu socialement dans toutes ses activités personnelles.

Impact psychologique : image de soi négative.

Conséquence politique : obstacle à l'exercice de la citoyenneté.

### **Les personnes concernées par l'illectronisme**

Ce néologisme désigne l'incapacité à utiliser correctement l'informatique de base et les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC).

Retirer de l'argent, acheter un titre de transport, de nombreux actes de la vie quotidienne nous confrontent aux écrans.

Les publics touchés par cette exclusion : jeunes ou adultes faiblement qualifiés, étrangers en cours d'alphabétisation, et les personnes en situation d'illettrisme.

Les bibliothèques ont pour mission de réduire cette « fracture numérique », mais ont-elles vraiment les moyens de mettre en place ce type de formation ?

Par exemple : formation aux primo utilisateurs de la bureautique (les personnes qui ne savent pas utiliser une souris).

Depuis quelques années, les bibliothèques, notamment celles des grandes villes, sont devenues **des lieux-refuges pour les personnes en situations d'exclusions. Elles permettent aussi aux personnes en situation de précarité d'accéder à Internet pour leurs démarches, offrent conseil et accompagnement. Si l'on prend le cas des roms, c'est 70% d'entre eux environ qui déclarent avoir recours aux bibliothèques lorsqu'ils ont besoin d'accéder à Internet.**

### **Les immigrés**

Cette catégorie rassemble tous les publics immigrés ou les personnes en asile qui ne maîtrisent pas notre langue, et en particulier, ceux qui n'ont pas bénéficié d'une formation FLE.

Cela concerne des femmes (parfois entraînées par leurs enfants) ou des hommes (par ex. envoyés par la Croix Rouge), les ROMS, etc.

Un ensemble d'actions d'intégrations peuvent être mises en place qui :

- Facilitent l'accès à la bibliothèque pour les publics migrants (guide du lecteur bilingue, collections en langues d'origine)
- Font de la bibliothèque un outil d'apprentissage (méthodes FLE).

La carte de bibliothèque est souvent le premier papier français pour les migrants.

### **Les personnes en situation de précarité**

Ce constat est plutôt vrai à Paris et dans les grands villes, les bibliothèques font partie des rares lieux culturels à être fréquenté par des personnes en difficulté.

Serge Paugam, connu pour ses nombreux travaux sur la pauvreté et le lien social, et Camila Giorgetti, sociologue, auteur de plusieurs travaux sur les personnes sans domicile fixe, ont détaillé dans une étude de 2012 intitulée **Des pauvres à la bibliothèque** les différents types d'usage de la Bibliothèque publique d'information (BPI) par les personnes en situation de précarité.

Trois grands profils : les personnes fragiles (volonté de dissimuler la précarité, de passer inaperçu, en se distinguant notamment des usagers les plus en difficulté, qui ne parviennent plus à masquer leur situation sociale) , les dépendants (prise en charge régulière par les services d'action sociale, usage très largement occupationnel, permettant de s'inscrire dans des rythmes réguliers), les personnes en phase de rupture s'adressent à la BPI d'abord « pour satisfaire des besoins physiologiques (être assis, à l'abri, etc.) » et sont souvent facilement indentifiables.